



Bientot 10 ans sur le territoire français

Par **ninou23**, le **02/02/2011** à **03:17**

Bonjour, rnje suis une algerienne rentrer en france en juin 2001 avec un visa touristique, en janvier 2003 je me suis mariée avec un français j'avais un titre de séjour d'un ans après mon mari voulait pas aller avec moi pour renouveler ma carte la préfecture m'a retiré le titre de séjour. Il me reste 4 mois pour mes 10 ans, j'ai beaucoup de preuves depuis mon arrivée sur le sol français, j'ai minimum 5 preuves par an. j'ai travaillé les fiches de paye j'ai un compte bancaire j'ai tout, par contre j'ai un petit problème en mars 2010 j'ai été placé au centre de rétention pendant 15 jours après il m'ont libéré, ma question est-ce que ça pose un problème et quand pourrai-je déposer mon dossier pour être régulariser, merci

Par **maniongui**, le **03/02/2011** à **09:13**

Bonjour, rnSi vous avez bientôt 10 ans sur le territoire, vous pouvez prétendre à un titre de séjour étant donné que vous êtes algérienne et que vous avez les preuves de votre présence sur le sol français depuis 10 ans. rnMaintenant, comme vous avez été placée en rétention administrative, le mieux pour vous, c'est de ne pas vous déplacer à la préfecture mais de trouver quelqu'un qui va monter le dossier pour vous avec les arguments juridiques et l'envoyer en LRAR à la préfecture.

Par **ninou23**, le **03/02/2011** à **10:14**

bonjour, merci pour votre réponse et maintenant quand je pourrai envoyer mon dossier, il me reste 4 mois pour les dix ans. merci

Par **salim**, le **03/02/2011** à **12:40**

Bonjour,rnrnsi on s'en tient à la loi, c'est le jour ou vous ferez vos 10ans,rnaprès vous pourrez toujours vous renseigner sur les pratiques de la prefecture dont vous dépendez au niveau d'associations compétentesrnfaut que votre dossier soit bien constitué, vous pouvez le faire verifier au sein d'une association compétente et bénévole [CIMADE]

Par **ouahmed**, le **28/02/2011** à **10:58**

bonjour ninournrnje vien de lire vos messagesrnesque vous aviez quitte la france quan vous aviez eu votre carte d'une annee??rnrnla prefecture tien compte de la derniere entrer en francernrnil faut envoyer votre dossier a la prefecture avec un accusee de reception, ou vous le déposer directement au guichet de la prefecture(faut vous renseigner avant)rnil faut le déposer ou envoyer avant vos 10ans afin de ne pas avoir du retard car on va pas vous repondre de suiternrbonne chance a vous

Par **ninou23**, le **01/03/2011** à **02:00**

bonjour,quand j'avait un titre de séjour d'un an je suis partie en vacance pour un mois sitout ,je ne pense pas que sa pose un probleme ,j'ai des amis la meme chose et ils sont régulariser après 10 ans .merci

Par **ouahmed**, le **01/03/2011** à **10:22**

bonjour minournm merci pour votre reponserntous depend des prefectures aussi, car jai un ami qui ete dans le meme cas sa demande ete rejete car il a pas prouver 10ans de vie sans intreption, il a quitte la france avec un titre de sejour valide et il a eu un nouveau cachet d'entree sur le territoire francais sur le passeportnrnla il attend une convocation du tribunal administatif,rnrnbonne chance a toi

Par **ninou23**, le **01/03/2011** à **10:57**

bonjour,merci ouahmed rnrnoui tu as raison pour sa ,jespere pour moi j'ai toutes les preuves ya 205 pieces de présence en france .dit moi ouahmed comment je fait pour envoyer tout ça.merci

Par **ouahmed**, le **01/03/2011** à **14:14**

waooooo 205 pieces tu ma battu rnmoi j'ai met que 116 riresnrnmoi j'ai deposer tous sur place, c'ete en aout 2009 ar je suis arrive en france en avril 99 mais biensur avant j'ete me renseigner a la prefecture et on ma dit de revenir avec mon dossier et le deposer sans rendez vousrnnde puis janvier 2010 de plus en plus de prefecture donne des rendez vous y compris parisrnmoi je te conseil d'allez faire un tour a la prefecture, ou les appeler rnsi on te dis d'envoyer tous par courrier, tu le fera avec un accuse de receptionrnnje pense quan te dira de faire un courrier au prefet aussirnil te reste combien de mois pour tes 10ans???rna tte

Par **ninou23**, le **01/03/2011** à **19:04**

bonjour,merci pour ta reponsernrnmaintenant il me reste 3 mois pour mes 10 ans inchalah

Par **ouahmed**, le **01/03/2011** à **21:33**

renrmercirnje te conseil de commencer tes demarches des maintenentrnfaut appeler la prefecture pour avoir des renseignementsntu va deposer ou???

Par **ninou23**, le **02/03/2011** à **00:00**

salem, je le depose sur (77) seine et marne j'attend la fin de oqtf fini le 19 mars inchalah

Par **ouahmed**, le **02/03/2011** à **12:05**

bonjourrnm merci pour ton messagerneffectivement il faut attendre l'expiration de ton OQTFrnnpcontre a melun il faut envoyer ton dossier par la voie postale, j'ai eu un contacte sur ce site ya quelques mois ,et il ma dit qui a envoyer par la poste car la prefecture on lui a demande de le fairernnje te souhaite bon courage, et inchallah votre situation sera regularisernenfaite ta toujours habite dans le 77??rnil faut jamais mettre des papiers recu dans des autres departements si t'avais deja eu une adresse ,surtout la derniere annee, il faut mettre tous les document recu du 77 c'est tres important rnrna tres viternouahmed

Par **ninou23**, le **02/03/2011** à **12:55**

boniour,rnrnm merci ouahmed ,oui tjr (77) depuis 2001 j'ai jamais changer,meme quand j'ai été avec mon ex mari c (77) il me reste 17 jour pour la fin du oqtf.bonne journnee

Par **ouahmed**, le **02/03/2011** à **13:24**

c deja bien ta un bon atous car ta toujours ete sur le meme departementnrndes que votre oqtf arrive a terme faut envoyer ton dossierrnrnbonne chance

Par **ninou23**, le **11/03/2011** à **10:38**

bonjour,mon (oqtf) fini le 19 mars et mon avocat a envoyer mon dossier de 10 ans hier sa veut dire dix jour avant la fin de mon (oqtf),il ma dit ne vous inquieté pas .est-ce-que c'est normal j'ai peur pour ça.merci

Par **halim**, le **06/07/2011** à **22:03**

bonjour,safait bientot 5ans que je suis dans le teritoire sans interruption et je travaille safait + 1ans et on ma dis qu'on peut etre regularisé avec des epreuves et une promesse d'amboche.klk1 peut me dire + des explication.comment on doit entamer les procedures.

Par **salim**, le **07/07/2011** à **01:10**

bonsoir,rnrntu devrais peut etre créer un nouveau sujet car ce message risque de passer inaperçu car c'est un sujet pour les gens qui veulent déposer un dossier sur la base des 10ansrnrnfaut voir si cette procedure dont on t'a parlé concerne également les algériens (si tu es algérien)rnrnsi tu n'as pas de réponses sur ce forum, et malgré la période estivale, y'a pas mal de structures qui peuvent te renseigner , en te recevant ou au telephonernrnsi cette procédure existe, ils pourront te conseiller dans la constitution de ton dossier

Par **halim**, le **07/07/2011** à **19:33**

oui ta raison salim et merci de votre reponse.je vais essayé de me renseingné

Par **nounou2013**, le **17/08/2012** à **18:08**

bonjour j'avais envoiye mon dossier de ma premiere demande de titre a la prefecture de melun par mon assistante sociale mais deja 3 semaines pas reponse s'il vous plait dite moi quoi faire je suis perdu

Par **el sedik**, le **27/11/2015** à **22:54**

Bonjour je mappel el sedik et je ss de nationalité algerienne en faite je suis entree en france

en france en 2003 j'avais 9ans et demi et j'ai etais scolarisé en france 5 ans et j'ai jamais depose une demande de carte de sejour jusqu'au 23 novembre 2015 je voudrais savoir si j'aurais des chances de l'avoir .et avec l'attestation de depot est ce que on peut faire une formation ou travailler merci d'avance pour votre reponse.....